

Date à retenir :  
**15 octobre 2012**  
Présentation du  
Dossier annuel

Pour les 20  
ans de la  
MRIE, un  
dossier pas

comme les autres... Cette année, la partie « état des lieux de la pauvreté, précarité, exclusion » sera synthétique au profit de chapitres plus détaillés sur différentes traductions de la pauvreté monétaire portant notamment sur : la violence, le handicap, l'enfance. D'autres chapitres seront aussi associés sur la participation, le développement économique, le RSA et encore la radicalisation de la pauvreté. Dans la préparation de ce rapport, un grand nombre de professionnels mais aussi de personnes en situation de pauvreté ont été sollicités (collectivement ou individuellement).

**A tous, merci pour ces éclairages et cette expertise !**

Une invitation pour la présentation du Dossier annuel de la MRIE vous sera envoyé dès le 1er septembre pour vous y inscrire.

Pour plus d'infos [mrie@mrie.org](mailto:mrie@mrie.org).

► A PROPOS DE ...

Réseaux et  
partenaires

Agir contre l'exclusion économique

et sociale en Rhône-Alpes. Le CESER Rhône-Alpes organise une rencontre intitulée « Renforcer les structures pour mieux agir contre l'exclusion économique et sociale en Rhône-Alpes », le mardi 10 juillet 2012 à 14h au siège de la Région Rhône-Alpes.

En présence de: Jean-François Carencio, Préfet de la Région Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes Claude Alphandéry, Président d'honneur de France active.

En savoir plus :  
[www.rhone-alpes](http://www.rhone-alpes)



► QUELQUES DATES DE  
MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

• Mardi 25 septembre 2012 à l'Hôtel de Région à Lyon

Avec le soutien du Conseil Régional Rhône-Alpes, l'APF et ses partenaires organisent les 1ers états généraux de l'inclusion « **Projet devis ou projet de vie** »

► DES ARTICLES ET PUBLICATIONS  
QUI NOUS ONT PLU

• Houda Laroussi : « **Le prêt sur gage au Crédit municipale de Paris - Clientèle et mondes sociaux** », 2012

• Don DeLillo : « **Cosmopolis** », 2012  
Pour plus d'infos : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)



14, rue Passet - 69007 Lyon  
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94  
e.mail : [mrie@mrie.org](mailto:mrie@mrie.org) - site : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)  
Directeur de la publication : Bruno Lachnitt  
Création graphique : Nicole Ayed

# L'actu de la MRIE

N°33  
Juin  
2012

## Travaux en cours

### Monnaies locales et lutte contre l'exclusion

Dans le cadre d'une étude exploratoire sur les liens entre économie sociale et solidaire et lutte contre la pauvreté, nous étudions les monnaies locales complémentaires. Cet outil expérimenté sur divers territoires régionaux est peu connu du grand public. Ce travail cherche à éclairer les acteurs économiques et sociaux sur ce sujet et également à porter des propositions qui permettent une contribution de ces projets à la réduction de l'exclusion économique et sociale.

Contacts : [bruno.lachnitt@mrie.org](mailto:bruno.lachnitt@mrie.org), Serge Brunner

### Le prêt sur gage un « amortisseur » de la pauvreté ?

Ces derniers mois, alertés par la progression de leur activité, de nombreux médias, ont parlé des Crédits Municipaux s'accordant à dire que l'activité record des crédits municipaux est à mettre en lien avec la crise et est un bon « baromètre » de la situation économique et sociale. À Lyon, le crédit municipal a récemment fêté ses 200 ans et connaît depuis 2008 une augmentation de son activité. Etablissement public d'aide sociale et de crédit, cette institution de crédit populaire fonctionne sur le principe très réglementé du prêt sur gage, dont elle a le monopole public depuis 1810. Si son activité a non seulement perduré mais connaît un nouveau développement ces dernières années, c'est qu'elle correspond peut être à une alternative pour certains, un dernier recours pour d'autres ? **Qui sont les clients ? Pourquoi ont-ils recours au prêt sur gage ? De quelles histoires sont porteurs les objets déposés ? Le prêt sur gage est-il un crédit comme les autres ?** Le Crédit Municipal de Lyon nous ayant ouvert ses portes, c'est ce que nous essayons de comprendre.

Contacts : [david.grand@mrie.org](mailto:david.grand@mrie.org), Elisabeth Soriano

### Enquête sur les parcours des personnes en chantiers d'insertion

Nous réalisons une enquête exploratoire sur les parcours des personnes en chantiers d'insertion dans le cadre d'EPIDA (Expérimentation de Parcours d'Insertion à Durée Adaptée). Il s'agit de retracer ces parcours et de s'intéresser aux facteurs de ruptures. Quels sont les événements qui peuvent les déclencher ? Quels rôles peuvent jouer les institutions face à ces discontinuités ?

Contacts : [david.grand@mrie.org](mailto:david.grand@mrie.org), Anaëlle Collonge

## Infos MRIE

### UN GRAND MERCI À TOUS NOS STAGIAIRES

• Clothilde BACHELLERIE, en appui sur le **dossier annuel en statistiques** et le **questionnaire de la Fédération Habitat et Humanisme**, Master 1 Statistique et informatique à Lyon 2.

• Serge BRUNNER en réflexion sur « **les monnaies locales comme outils de lutte contre l'exclusion** », Master 1 Finance, Ecole supérieure de commerce et de développement 3A

• Anaëlle COLLONGE réalise une enquête sur « **les parcours des personnes en chantiers d'insertion** », Master 1 Anthropologie à Lyon 2

• Chloé MONNET poursuit le travail sur « **Enfance et pauvreté** », Master 2 Métiers de l'enseignement scolaire de la formation et de la culture à Lyon 2.

• Anne-Nelly PLESSIER en appui sur l'étude exploratoire « **Handicap et pauvreté** », Master 2 Professionnel promotion et éducation à la santé à Lyon 2.

• Elisabeth SORIANO explore « **le prêt sur gage** », Master 2 en Sociologie appliquée au développement local à Lyon 2.

# la lettre de la

**mrie**

Mission Régionale Rhône-Alpes  
d'Information sur l'Exclusion

## Des mots pour...

### ... Une plateforme contre l'exclusion

Notre dernière assemblée générale du 29 mars a été précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui a modifié nos statuts sur proposition du Conseil d'Administration pour élargir la base de nos soutiens et donner à notre association une plus grande assise et une meilleure visibilité. Le point essentiel de cette modification est de permettre désormais à l'ensemble des « parties prenantes » de la lutte contre l'exclusion, en tant que personnes morales d'adhérer à la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion. Ce changement vise non seulement les membres « historiques » de la MRIE : associations de lutte contre l'exclusion et partenaires sociaux qui seront dorénavant membres en tant que personnes morales, mais aussi les collectivités locales ou organismes publics ayant compétence dans la lutte contre l'exclusion sociale. Ce changement est un tournant majeur qui doit permettre de consolider cette mission d'intérêt général comme « plateforme régionale » qui regroupe les acteurs de la lutte contre l'exclusion. Dans un contexte de crise qui restreint les moyens et risque d'étouffer l'ambition, il est plus que jamais nécessaire de préserver un outil qui contribue à porter l'exigence de ne pas renoncer à réduire l'exclusion et puisse porter des propositions pour y parvenir.

Un séminaire de travail a réuni le 5 avril dernier un certain nombre de compagnons de route de la MRIE depuis vingt ans : institutions, associations, militants, ... L'objectif en était prospectif à la lumière de cette histoire commune, mais en intégrant un contexte nouveau. Quelques traits majeurs en sont ressortis :

- La MRIE est un **réseau d'acteurs** avec trois fonctions importantes : **soutenir** les acteurs (aider à sortir la tête du guidon pour éviter l'épuisement, susciter la réflexion), **établir un lien** entre les acteurs (lieu de rencontre entre organisations militantes et acteurs économiques et publics), **élargir** le cercle des partenaires, animer un réseau très divers qui ramène de l'information.
- La MRIE permet un lien avec les institutions pour certains collectifs de personnes concernées : on doit **faire bouger les lignes ensemble**, car **la relation aux institutions est fondamentale** pour les groupes de personnes qui vivent la pauvreté.
- La MRIE doit être force de proposition au-delà des témoignages **en lien avec les collectifs de personnes concernées** qui sont aussi porteurs de propositions de changement.

La suite de cette histoire dont nous célébrons cette année les vingt ans, c'est maintenant à chacun(e) d'entre vous, partenaires institutionnels, associatifs, personnes concernées, qu'il appartient de la prolonger en contribuant à élargir l'espace commun d'échange et de connaissance partagée pour mieux comprendre comment faire reculer l'exclusion en Rhône Alpes\*. La MRIE est un outil au service des acteurs de la lutte contre l'exclusion, qui ne s'use que si on ne s'en sert pas !

Yvon CONDAMIN,  
Président

Bruno LACHNITT  
Directeur

[POUR TÉLÉCHARGER LE BULLETIN D'ADHÉSION DE LA MRIE](#)  
[CLIQUER SUR LA PAGE D'ACCUEIL - RUBRIQUE ACTU DE LA MRIE](#)

## Sommaire

### L'ARTICLE du MOIS

L'accès des travailleurs à  
revenus modestes  
au RSA activité

p.2

### L'ACTU de la MRIE

Date à retenir ... 15 octobre 2012  
Présentation  
du Dossier Annuel de la MRIE

Travaux en cours ...  
Monnaies locales  
et lutte contre l'exclusion ...

Infos MRIE  
Un grand merci à tous nos stagiaires

## A la une

p.4

« LES IDÉES FAUSSES, ÇA SUFFIT ! »  
Pauvreté, immigration, assistanat,  
fraude... : cassons les idées reçues



Nous vous invitons à déconstruire des préjugés et des stéréotypes répandus sur la pauvreté et les pauvres, afin que ceux-ci cessent d'être les boucs émissaires des maux de nos sociétés et qu'ils deviennent au contraire des partenaires à part entière dans la construction d'un monde plus juste.

Travail réalisé par ATD Quart-Monde et la MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion en Rhône-Alpes)

En cliquant sur ce lien, nous vous invitons à réagir et à participer au débat :

[LUTTONS contre les IDEES RECUES](#)

## L'ACCÈS DES TRAVAILLEURS À REVENUS MODESTES AU RSA ACTIVITÉ

Depuis 2005, un suivi des travailleurs disposant de revenus modestes\* est mené en collaboration avec les Caf Rhône-Alpes par l'intermédiaire du Pôle Régional (PER). Ce suivi est valorisé chaque année par la MRIE. Le dossier annuel 2012 de la MRIE contiendra les données les plus récentes sur les bénéficiaires des prestations légales servies par les Caf. Une représentation en avant-première des résultats 2010 est l'occasion d'un retour sur le revenu de solidarité active (RSA) qui compte parmi ses objectifs la lutte contre la pauvreté laborieuse.

\* Ici, l'analyse est fondée sur les ménages. Pour mesurer de façon exhaustive la pauvreté au travail, il faudrait regarder les bas salaires au niveau de l'individu.

### UNE OBJECTIVATION POSSIBLE GRÂCE AUX FICHIERS CAF

Les fichiers CAF permettent chaque début d'année une mesure des bas revenus donc de la pauvreté laborieuse dès lors que le foyer allocataire est composé d'un ou deux travailleurs au sens de l'INSEE et que ses dernières ressources connues sont inférieures au seuil de bas revenus défini par l'INSEE.

Le RSA est entré en vigueur le 1er juin 2009, pouvant être majoré pour les parents isolés en remplacement de l'API. L'année 2010 est donc la première année **complète** de mise en œuvre du RSA activité pour des personnes percevant de faibles revenus de travail.

On identifie les foyers ayant perçu au moins une fois dans l'année du RSA activité (soit seul, soit avec une part de RSA socle). Pour apprécier l'accès à cette prestation des « travailleurs à bas revenus », il suffit ensuite de confronter ces deux populations<sup>1</sup>, ce qui permet d'établir le lien. Cette comparaison est actuellement utilisée dans les Caf Rhône-Alpes Auvergne.

<sup>1</sup> Cependant, les ressources prises en compte renvoient à deux périodes de référence différentes : les revenus de la dernière déclaration trimestrielle des ressources 2010 pour les allocataires bénéficiaires du RSA au 31 décembre 2010 et les revenus des déclarations fiscales de l'année 2009 pour les allocataires ayant perçu d'autres prestations au 31 décembre 2010.

### PLUS DE PAUVRES QUI TRAVAILLENT, MAIS RESTENT PAUVRES

En 2010, on comptabilise en Rhône-Alpes 109 300 foyers à bas revenus (revenu disponible inférieur à 956 euros par unité de consommation) dont au moins l'allocataire ou le conjoint éventuel travaille. Un an plus tôt, ils étaient 104 100, soit une augmentation de près de 9%. Cette évolution s'explique surtout par une progression du nombre de travailleurs. La situation économique dégradée en 2009 a été légèrement rétablie en 2010, notamment du fait de la reprise de l'intérim en Rhône-Alpes confirmée par le suivi conjoncturel réalisé par l'URSSAF qui détient une information actualisée sur l'activité salariée.

	Foyers de travailleur(s) à bas revenus	Foyers bénéficiaires du RSA activité au cours de l'année	Foyers de travailleur(s) à bas revenus et bénéficiaires du RSA activité
Ain	8 400	5 300	2 800
Ardèche	6 300	4 200	2 400
Drôme	10 400	7 300	4 100
Haute-Savoie	9 600	5 000	2 900
Isère	19 900	13 600	7 500
Loire	15 100	9 800	5 600
Rhône	33 300	22 900	12 700
Savoie	6 300	3 500	2 000
Rhône-Alpes	109 300	71 600	40 000

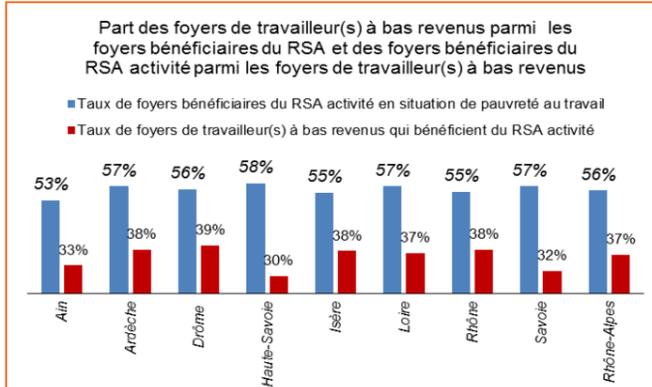
Source : CAF Rhône-Alpes.  
Champ : foyers dont l'allocataire et le conjoint éventuel sont présents toute l'année 2010 dans les fichiers mensuels CAF.

### UNE PRÉCARITÉ DU TRAVAIL QUI SE TRADUIT PAR UNE INSTABILITÉ DES SITUATIONS

En parallèle, 71 600 ménages ont bénéficié du RSA activité au cours de 2010. Cela correspond à une hausse sensible par rapport à 2009 **dont un quart est constituée de nouveaux allocataires non connus de l'institution**. Même si le nombre de bénéficiaires semble à présent stabilisé, cela cache des fluctuations importantes. Il y a deux fois plus de bénéficiaires du volet activité au cours d'une année qu'en un mois donné car les changements de situation liés à des trajectoires professionnelles instables engendrent des flux importants d'entrées et de sorties sans impacter le nombre global de bénéficiaires.

### AYANT DROIT AU RSA ET PAUVRETÉ AU TRAVAIL : DEUX RÉALITÉS QUI NE SE RECOUVENT PAS SYSTÉMATIQUEMENT

Si l'on compare l'ensemble des foyers ayant perçu au moins une fois dans l'année 2010 du RSA activité avec la population des « travailleurs à bas revenus », 56% des foyers allocataires du RSA activité abritent des travailleurs à bas revenus. A l'inverse, si l'on considère l'ensemble des travailleurs à bas revenus de la région, 37% seulement ont un accès au RSA activité (voir graphique p.3). Ces deux populations ont des caractéristiques différentes. Ainsi, les travailleurs à bas revenus ont des revenus d'activité plus élevés pouvant être supérieurs au point de sortie du RSA et de fait perçoivent moins de prestations telles que les aides au logement qui sont sous condition de ressources.



Lecture : 56 % des foyers bénéficiaires du RSA en Rhône Alpes abritent des travailleurs à bas revenus, et 37% des travailleurs à bas revenus de Rhône-Alpes ont recours au RSA.

Source : CAF Rhône-Alpes. Champ : foyers dont l'allocataire et le conjoint éventuel sont présents toute l'année 2010 dans les fichiers mensuels CAF.

C'est parmi les travailleurs isolés, avec et sans enfants, que les taux de recoupement sont les plus élevés, 42% et 48%. L'accès au RSA activité est moins fréquent pour les couples, 32% pour les mono-actifs et 18% pour les bi-actifs. En cumulant deux salaires, ils sont plus facilement au-dessus du point de sortie. Par ailleurs, si environ un tiers des travailleurs pauvres ont accès au RSA dans l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie, d'autres départements rhônalpins comme la Drôme, le Rhône et l'Ardèche ont un taux supérieur à 38%, la typologie des allocataires pouvant influencer sur ces taux. D'une façon générale, il reste qu'au niveau régional seule une minorité de foyers de travailleur(s) à bas revenus touchent le RSA activité.

### LE NON-RECOURS: UNE EXPLICATION ?

Les critères d'accès au dispositif ne ciblent pas la totalité de la population des travailleurs à bas revenus et ceux-ci ne sont pas tous éligibles au RSA activité. La CNAF qui a effectué des rapprochements entre ces deux catégories a estimé que 64%<sup>2</sup> des « travailleurs pauvres » au sens européen avant le RSA activité sont éligibles au RSA activité. L'écart entre la population éligible et les bénéficiaires actuels peut s'expliquer par le non-recours. En effet, de nombreuses personnes pouvant y prétendre n'en font pas la demande. Le non-recours a été analysé en 2011 par la DARES au moyen d'une enquête conduite auprès de foyers à bas revenus. Il en ressort d'une part que le taux de non-recours est plus concentré sur les petits montants, d'autre part que les démarches et contraintes qu'impose le dispositif peuvent décourager ou dissuader une partie des ayant droit par leur complexité. Le taux de non-recours au RSA activité, se situerait à 60%<sup>3</sup>. Si cette estimation obtenue par questionnaire n'est pas strictement comparable à la proportion d'allocataires observée en Rhône-Alpes sur la population des travailleurs à bas revenus, les conclusions de l'enquête de la DARES sont néanmoins proches des résultats issus des fichiers CAF.

<sup>2</sup> Marc C. et Pucci M., juin 2011, « Le RSA activité est-il ciblé sur les travailleurs pauvres au sens Eurostat », Politiques sociales et familiales, Caisse Nationale des Allocations familiales, n°104, voir tableau p.29.

<sup>3</sup> Warin P., décembre 2011, « Le non-recours au RSA : éléments de comparaison », document de travail n°13, Observatoire des non-recours aux droits et services, voir tableau p.2 <http://odenore.msh-alpes.fr/content/non-recours-au-rsa>. Dans le texte, les non-recourants au RSA activité (seul et avec une part de RSA socle) sont rapportés à l'effectif des bénéficiaires potentiellement éligibles au RSA activité (seul et avec une part de RSA socle).

### PROMOUVOIR L'ACCÈS DES PUBLICS ÉLIGIBLES AU DISPOSITIF

Des initiatives lancées par les CAF en matière de communication et de partenariats locaux ainsi que la mise en œuvre d'actions spécifiques d'accompagnement ont permis de favoriser l'accès au RSA activité par une meilleure information en direction de personnes estimées potentiellement éligibles. Dans la région, une CAF a mené une démarche de ce type. En amont du lancement du RSA, une recherche a été faite sur l'ensemble du fichier CAF pour tenter de repérer les bénéficiaires potentiels. Les paramètres pris en compte ont été l'activité, les prestations versées et les dernières ressources connues. Ainsi, 7 000 foyers ont été identifiés puis contactés par courrier. Ce courrier les invitait à faire le test d'éligibilité et un formulaire de demande était joint. Le RSA était expliqué simplement ainsi que la possibilité de travailler et de pouvoir toucher ce revenu complémentaire. Au final, ces contacts ont abouti à une ouverture de droit pour 10% des foyers ciblés. Cela confirme que les personnes qui sont directement sensibilisées recourent plus facilement à ce mécanisme de soutien que celles simplement informées de son existence.

### VERS UNE ÉVOLUTION DU DISPOSITIF

Après trois ans d'existence, le dispositif généralisé semble avoir atteint un seuil. Avec application de la pente à 62%, le point de sortie du RSA pour une personne seule est de 1,04 fois le SMIC. En l'absence de nouvelles mesures, il paraît improbable que le rythme de progression du nombre de foyers bénéficiaires du RSA activité s'accélère. C'est pourquoi des personnalités politiques comme Martin Hirsch ont plaidé le printemps dernier, à la veille de la publication du rapport de Marc-Philippe Daubresse sur l'amélioration du RSA, pour une pente à 70% comme les expérimentations initiales le prévoyaient<sup>4</sup>. Cette piste visant à augmenter significativement l'incitation financière permettrait d'améliorer l'ajustement entre la population des travailleurs à revenus modestes et la population ayant effectivement accès au RSA et par conséquent de mieux lutter contre la pauvreté laborieuse.

Contact : **Olivier GIRAULT**,  
PER des Caisses d'Allocations  
Familiales Rhône-Alpes Auvergne



Pôle d'Expertise  
Régional  
Rhône-Alpes Auvergne

<sup>4</sup> Hirsch M., lettre à Marc-Philippe Daubresse : « Quelles pistes de réforme pour le revenu de solidarité active ? », le 3 mai 2011, <http://martinhirsch.blogs.nouvelobs.com/index-8.html>.